



2024 29

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre le 12 avril à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 05/04/2024

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Bernadette PELLISSIER,
Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE
Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées :

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Christine SIMON qui a donné procuration à Anne-Marie TORE
Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Denis CLAMENS
Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE
2024**

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2024,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Lotissement Les Rives de la Sumène » de l'exercice 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif annexe « Lotissement Les Rives de la Sumène » pour l'année 2024 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES :		
Prévisions	26 506.80 €	31 975.80 €
Solde d'exécution reportée	0.20 €	
DEPENSES :		
Prévisions	26 507.00 €	31 975.80 €

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Valérie GAGNE

Fait et délibéré le 12/04/2024
Pour extrait certifié conforme